



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction d'une piscine extérieure avec PAC et installation d'un local technique, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une piscine extérieure avec PAC et installation d'un local technique

Numéro pour consultation eConstruction

11d422ab

Requérants et propriétaires

Johanna Dayer et Lionel Farner

Auteur de plans

Marc Glassey

Parcelle

20461 du plan 177 MC (cadastre actuel: parcelle 117, folio 3) au lieu-dit Grand Champ/Baar (Nendaz)

Coordonnées

1°11'17"065 2°59'12"15

Affectation de la zone

H30

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction d'une habitation en résidence principale et pose d'un jacuzzi extérieur, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une habitation en résidence principale et pose d'un jacuzzi extérieur

Numéro pour consultation eConstruction

c30585fe

Requérant

Panaimmob CBS

Auteur de plans

INCAR SA

Parcelle

8958 du plan 94 MC (cadastre actuel : parcelle 79, folio 149) au lieu-dit Tsamandon/Haute-Nendaz

Propriétaire

Laurent Glassey

Coordonnées

1'114'117 2'587'799

Affectation de la zone

H20

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction d'une annexe au chalet existant, d'une cage d'ascenseur, d'un garage enterré de 4 places, d'un cabanon de jardin, d'un couvert ainsi que l'aménagement de 2 enrochements et d'une passerelle, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une annexe au chalet existant, d'une cage d'ascenseur, d'un garage enterré de 4 places, d'un cabanon de jardin, d'un couvert ainsi que l'aménagement de 2 enrochements et d'une passerelle

Numéro pour consultation eConstruction

6bfce421

Requérants

Daniela Paola et Gilbert Fasel
Johanne Parent Van Cleemput et Stève Fernand Serge Van Cleemput

Auteur(e) de plans

Michel Baechler

Parcelles

8100 du plan 80 MC au lieu-dit Saclentse
8257 du plan 80 MC au lieu-dit Saclentse
8097 du plan 80 MC au lieu-dit Saclentse
8096 du plan 80 MC au lieu-dit Saclentse

Propriétaires

Daniela Paola et Gilbert Fasel
Johanne Parent Van Cleemput et Stève Fernand Serge Van Cleemput
Commune de Nendaz

Coordonnées

1'113'703 2'590'636

Affectation de la zone

H20

Dérogation(s)

art. 118, art. 121 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.01.2025



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Rénovation d'un chalet avec modification d'ouvertures en façades et construction d'un garage semi-enterré, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation d'un chalet avec modification d'ouvertures en façades et construction d'un garage semi-enterré

Numéro pour consultation eConstruction

42a246eb

Requérante et propriétaire

Frederieke Albertine Schmidt Crans

Auteur(e) de plans

Michel Perraudin

Parcelle

2116 du plan 14 MC au lieu dit Le Pattier/Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'457 2'589'467

Affectation de la zone

H20

Dérogation(s)

-

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 06.01.2025

Basse-Nendaz, le 06 décembre 2024

L'Administration communale